



CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION



Publié le 17 novembre 1941

Demande déposée: 10 juillet 1939, 17 $\frac{3}{4}$ h. — Brevet enregistré: 15 août 1941.**Brevet additionnel** subordonné au brevet principal n° 209394.

ÉBAUCHES S. A., Neuchâtel (Suisse).

Pièce d'horlogerie à chronographe.

L'objet de la présente invention est une pièce d'horlogerie à chronographe conforme à la revendication du brevet principal. Cette pièce est caractérisée en ce que le sautoir coopère avec la seconde bascule aussi pour la maintenir en position de remise à zéro lorsque ladite bascule a été amenée dans cette position.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de la présente invention.

La fig. 1 en est une vue en plan, dans une première phase de fonctionnement. Les fig. 2 et 3 sont deux autres plans, à plus petite échelle, dans deux autres phases du fonctionnement.

1 est la roue de chronographe portant l'aiguille de secondes, au centre, et 2 est la roue du compteur de minutes; ces deux roues étant reliées cinématiquement par un mécanisme qui ne sera pas décrit plus en détail. 3 est la roue sur champ fixée à l'axe de la roue de secondes et constamment en prise avec un renvoi 4. Celui-ci est porté par une

première bascule 5, oscillant en 6 et qu'un ressort 7 tend constamment à déplacer de façon à amener le renvoi 4 en prise avec la roue de chronographe 1.

8 est la tête d'articulation d'une seconde bascule dont fait partie le double marteau 9 destiné à agir sur les cœurs de remise à zéro 10 et 11 portés par les roues 1 et 2. Cette tête présente une saillie excentrique 12 coopérant avec une rampe 13 de la bascule 5. Elle est actionnée elle-même par une bascule de commande 14 montée rotativement sur le bâti 15 et placée sous la dépendance de trois poussoirs 16, 17 et 18. Un cliquet-sautoir 19 coopérant avec trois crans 25, 26, 27 de la came maintient celle-ci dans ses diverses positions de travail.

En fig. 1, le poussoir 16, poussé à fond, a amené la tête 8 dans la position de marche montrée dans cette figure, position dans laquelle le ressort 7 met en prise le renvoi 4 avec la roue 1. Le mécanisme de chronographe est alors actionné. La tête est maintenue dans cette position par le cliquet-

sautoir 19, engagé dans le cran 25. Si l'on pousse à fond le poussoir 17, la bascule 14 amène la tête dans la position montrée en fig. 2, en même temps qu'elle ramène le poussoir 16 dans sa position de repos. La saillie 12 agit alors sur la bascule 5, de façon à écarter le renvoi 4 de la roue 1, et le mécanisme de chronographe est arrêté. La tête est maintenue dans cette position par le cliquet-
10 sautoir 19 engagé avec le cran 26. Pour ramener les aiguilles à zéro, il suffit de pousser à fond le poussoir 18. La bascule 14 amène alors la tête dans la position montrée en fig. 3 où le double marteau 9 est appli-
15 qué contre les cœurs 10 et 11, le renvoi 4 restant éloigné de la roue 1. La tête est maintenue dans cette position par le cliquet-

sautoir 19, engagé avec le troisième cran 27. Si l'on pousse maintenant le poussoir 16 pour revenir à la position de marche, la tête 20 8 sera amenée d'un seul coup dans la position montrée en fig. 1, le cliquet-sautoir 19 sautant directement dans le cran 25.

REVENTICATION:

Pièce d'horlogerie à chronographe selon la 25 revendication du brevet principal, caractérisée en ce que le sautoir coopère avec la seconde bascule aussi pour la maintenir en position de remise à zéro lorsque ladite bascule a été amenée dans cette position. 30

ÉBAUCHES S. A.

Mandataire: A. BUGNION, Genève.

